

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- |  |                       |
|--|-----------------------|
| <input type="radio"/> Réclamation                      | : contact@mupras.com  |
| <input type="radio"/> Prise en charge                  | : pec@mupras.com      |
| <input type="radio"/> Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

**Maladie**

**Dentaire**

**Optique**

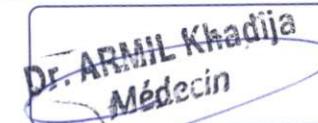
**Autres**

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule :	10888	Société :
<input type="checkbox"/> Actif	<input type="checkbox"/> Pensionné(e)	<input type="checkbox"/> Autre :
Nom & Prénom :		
Date de naissance :		
Adresse :		
Tél. :	Total des frais engagés :	Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : ..... / ..... / .....

Nom et prénom du malade : ..... Age : .....

Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint  Enfant

Nature de la maladie : Dr. H. H. ....

Affection longue durée ou chronique :  ALD  ALC Pathologie : .....

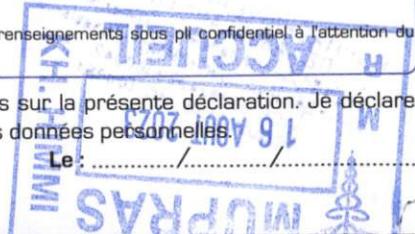
En cas d'accident préciser les causes et circonstances : .....

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : .....

Signature de l'adhérent(e) : .....



#### **RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES				
Dates des Actes	Natures des Actés	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
fev 7/08/2023	CS		400,00	Dr. [Signature] Attestant le paiement des actes Le 7/08/2023 Médecin : Dr. [Signature] N° de la carte : 1234567890 Date d'expiration : 01/2025 Signature : [Signature]

## **EXECUTION DES ORDONNANCES**

## **ANALYSES - RADIOGRAPHIES**

ANALYSES - RADIOGRAPHIES			
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
Laboratoire d'Analyse Médicale Tel: 05 22 05 40 40 / 05 22 05 40 41 Hôpital Privé International de Casablanca	07/08/23	Bilan	325,50 DHS
ORITAL PRIVE INTERNATIONAL	07/08/23	Bili - IRM	3920 DHS

Service Radiologie AUXILIAIRES MEDICALS

Service Radiologie AUXILIAIRES MEDICAUX						
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	
HOPITAL PRIVE INTERNATIONAL DECASABLANCA (H.P.I.C.) Angle Bd. Dr Anzara et Abdellah Ben el Rue Ben Jallal, Quartier Marif - Casablanca ICE: 00292429900042 IP: 00024193 - RC: 108881	07/28/93	P	hava & Perf			900,61 DHS

#### **RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### Important :

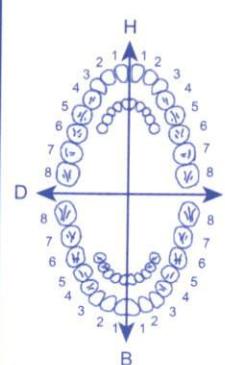
Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

O.D.F  
PROTHESES DENTAIRES

## DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
00000000	00000000
35533411	11433553

### **[Création, remont, adjonction]**



VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION



HÔPITAL PRIVÉ INTERNATIONAL

DE CASABLANCA

DU GROUPE CIM HOLDING

ANGLE BD BIR ANZARANE ET  
ABOU ISHAK SHIRAZI ET RUE  
BEN JILALI, QUARTIER MAARIF  
CASABLANCA.

TÉL : 05 22 05 40 40

FAX : 05 22 05 40 41

ICE : 002924279000042

Casablanca, le : 7/8/2023

Mr Zineb LAZRAF :

DOC: epigastralgia

fris ups

Bili IRA

HÔPITAL PRIVÉ INTERNATIONAL  
DE CASABLANCA (HPIC)  
Angle Bd Bir Anzarane et Rue Ben Jilali  
Quartier Maarif - Casablanca  
ICE: 002924279000042  
IF 50573193 - RC 100051

Dr. ARMEL Khadija  
Médecin

SERVICE RADIOLOGIE

SERVICE CONSULTATIONS

SERVICE PRISE EN CHARGE

SERVICE FACTURATION



HÔPITAL PRIVÉ INTERNATIONAL

DE CASABLANCA

DU GROUPE CIM HOLDING

ANGLE BD BIR ANZARANE ET  
ABOU ISHAK SHIRAZI ET RUE  
BEN JILALI, QUARTIER MAARIF  
CASABLANCA.

TÉL : 05 22 05 40 40

FAX : 05 22 05 40 41

ICE : 002924279000042

ANESTHESIE-REANIMATION

CARDIOLOGIE GENERALE  
ET INTERVENTIONNELLE

CHIRURGIE CARDIO-VASCULAIRE  
ADULTE ET PEDIATRIQUE

RHUMATOLOGIE

CHIRURGIE THORACIQUE

CHIRURGIE ORTHOPÉDIQUE  
& TRAUMATOLOGIQUE

ADULTE ET PEDIATRIQUE

NEUROLOGIE

NEURO-CHIRURGIE

CHIRURGIE

MAXILLO-CERVICO-FACIALE

CHIRURGIE PLASTIQUE  
& ESTHÉTIQUE

CHIRURGIE UROLOGIQUE

NEPHROLOGIE

CHIRURGIE VISCERALE

CHIRURGIE PEDIATRIQUE

CHIRURGIE OPHTALMOLOGIQUE

DERMATOLOGIE

ENDOCRINOLOGIE

HEMATOLOGIE

HEPATO-GASTRO-ENTEROLOGIE

GYNECOLOGIE OBSTÉTRIQUE

OTO-RHINO-LARYNGOLOGIE

ONCOLOGIE

PEDIATRIE & REANIMATION

NEONATALE

PNEUMOLOGIE

RADIOLOGIE

SERVICE RADIOLOGIE

SERVICE CONSULTATIONS

SERVICE PRISE EN CHARGE

SERVICE FACTURATION

Casablanca, le : 07/08/2023

1<sup>er</sup> LAZRAK Diaweb

- CRP

- Lipase

Dr. ARMIN Khadija  
Médecin

HOPITAL PRIVE INTERNATIONAL  
DE CASABLANCA (HPIC)  
Angle Bd Bir Anzarane et Abouishak Shirazi  
et Rue Ben Jilali, Quartier Maarif - Casablanca  
ICE:002924279000042  
IF 88876188 : RR:188851

Dr. ARMIN Khadija  
Médecin

## FACTURE

N° : 23018330 Du : 07/08/2023

Patient : ZINEB LAZRAK

Prise en charge : PAYANT

Admission : 07/08/2023

N° Dossier : 23017293

Sortie : 07/08/2023

Désignations des prestations	Nombre	Lettre clé	Prix unitaire	Prix total
RADIOLOGIE	1	BILI-IRM	3 920.00	3 920.00
			Sous-Total	3 920.00
LABORATOIRE	1	07/08/2023	305.50	305.50
			Sous-Total	305.50
PERFUSION	1	PR	200.00	200.00
			Sous-Total	200.00
PHARMACIE	1	PH	700.61	700.61
			Sous-Total	700.61
AJUST.CHURIRGIEN	1	CH	-529.64	-529.64
			Sous-Total	-529.64
CONSULTATION	1		400.00	400.00
			Sous-Total	400.00
			Total clinique	4 996.47
Arrêtée la présente ticke modérateur à la somme de :			Total brut :	4 996.47
Quatre mille neuf cent quatre-vingt seize dirhams quarante sept centimes			Remise :	0.00
			Total net :	4 996.47



HOPITAL PRIVE INTERNATIONAL  
DE CASABLANCA (H.P.I.C.)  
Angle Bd Bir Anzarane et Abou Isak Shirazi  
et Rue Ben Jilali, Quartier Maarif - Casablanca  
ICE : 002924279000042  
IF 50575193 - RC:109051

## DÉTAIL PHARMACIE

N° Dossier : 23017293 Patient : LAZRAK ZINEB N°Pièce d'identité :

Code article	Désignation article	Prix unitaire	Quantité	Prix total
1100020	ACUPAN 20 mg	10.18	1	10.18
1102102	GADOVISTE	590.64	1	590.64
1700049	GANT JETABLE	1.13	4	4.52
2300053	BANDELETTE DIAB	4.94	1	4.94
2300295	INTRANULE 20 ROSE	15.00	3	45.00
2300296	INTRANULE 22 BLEU	15.00	1	15.00
2300378	PERFUSEUR A/ROBINET 180CM	18.33	1	18.33
2300449	SERINGUE 10ML	4.00	3	12.00
				Total 700.61

Les produits pharmaceutiques et à usage unique cités ci-dessus sont à utilisation hospitalière et sans vignettes.

HOPITAL PRIVE INTERNATIONAL  
DE CASABLANCA (HPIC)  
Angle Bd BirkaZarane et Abou Inbak Sairazi  
et Rue Ben Jelloun, Quartier Maârif - Casablanca  
ICE: 00292427900042  
IF 50575193 RC: 109051



Casablanca, Le 09/08/2023

### Résultat d'analyses

Code patient: F-23-08-0372-045

Dossier N°: 23017293

Convention:Clinique

Demandé par EQUIPE REANIMATION

Prélèvement du: 7/8/2023 20:29:33

Examen n°: 2241654

Nom : Mme LAZRAK ZINEB

Service :URGENCE

Chambre N°:UR21

Page 1 sur 1

### BIOCHIMIE

#### PROTEINE CREAATIVE Quantitative

C.R.P Quantitative ..... <6 mg/l < 10

### ENZYMOLOGIE

#### LIPASE

Résultat ..... 74.44 UI/L 23 - 300

Laboratoire d'Analyse Médicale  
de médecin biologiste  
Tél: 05 22 05 40 41 / 05 40 41  
Hôpital Privé International de  
Casablanca



المستشفى الخاص الدولي للدار البيضاء

HÔPITAL PRIVÉ INTERNATIONAL DE CASABLANCA

Groupe CIM Santé - Casablanca

HPIC

CLINIQUE MULTIDISCIPLINAIRE

مصحة متعددة الاختصاصات

Casablanca, le : .....

Casablanca, le 07 Août 2023

Nom et prénom: LAZRAK ZINEB

N° Dossier : 23017293

## BILI IRM

### TECHNIQUE :

Séquences axiales T2 PROPELLER, T2 SSFSE, diffusion, IP OP.

Séquence coronale T2 PROPELLER

Séquence 3D BILI

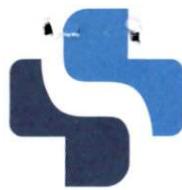
Séquence radiaire

Séquences après injection de Gadolinium

### RESULTATS :

- Foie de taille normale, de contours irréguliers, de signal homogène, siège d'une formation du segment II de signal liquidiens sur toutes les séquences, sans rehaussement après injection de Gadolinium, mesurant 7x8mm.
- Discrète dilatation des VBIH proximales.
- Absence de dilatation de la VBP mesurant 6mm, libre.
- Loge de cholécystectomie libre.
- Pancréas et reins d'aspect normal.
- Rate de taille normale, homogène.
- Absence d'épanchement péritonéal à cet étage.
- Absence d'adénopathie profonde de taille significative à l'étage exploré.

HOPITAL PRIVE INTERNATIONAL  
DE CASABLANCA (HPIC)  
Service Radiologie



المستشفى الخاص الدولي للدار البيضاء

HÔPITAL PRIVÉ INTERNATIONAL DE CASABLANCA

Groupe CIM Santé - Casablanca

HPIC

CLINIQUE MULTIDISCIPLINAIRE

مصحة متعددة الاختصاصات

Casablanca, le : .....

**CONCLUSION :**

Aspect IRM d'un kyste hépatique du segment II.

Dilatation minime des VBIH proximales secondaire probablement à la cholécystectomie.

Merci de votre confiance.  
SERV'ICE RADILOGIE  
HÔPITAL PRIVÉ INTERNATIONAL DE CASABLANCA (HPIC)